

# « LE CINEMA FAIT REVER, LE CINEMA FAIT GRANDIR »

## ECOLE ET CINEMA



## COLLEGE AU CINEMA



## LYCEENS ET APPRENTIS AU CINEMA



Les trois dispositifs sont fondés sur des principes communs :

- La découverte des films dans les conditions du spectacle cinématographique, c'est-à dire en salle de cinéma
- Le travail pédagogique conduit par les enseignants et les partenaires culturels à partir de documents réalisés spécialement à leur intention.

## DES OBJECTIFS COMMUNS

Ces dispositifs nationaux ont pour objectifs :

- de former le goût et susciter la curiosité de l'élève spectateur ;
- d'offrir des prolongements pédagogiques et des formations ;
- de faciliter sur l'ensemble du territoire, l'accès au plus grand nombre d'élèves, à la culture cinématographique ;
- de participer au développement d'une pratique culturelle de qualité, en favorisant le développement de liens réguliers entre les jeunes et les salles de cinéma ;
- de proposer aux enseignants une activité complémentaire, leur permettant de développer ou d'approfondir des objectifs de référence inscrits dans les programmes.

## UN PARCOURS TOUT AU LONG DE LA SCOLARITE

Avec *École et cinéma*, les enfants de la maternelle au cours moyen, découvrent la magie du 7<sup>ème</sup> art : la salle, le grand écran, les émotions à l'état pur.

Avec *Collège au cinéma*, les élèves de la classe de sixième à celle de troisième, apprennent à distinguer les genres et les cinématographies.

Enfin, avec *Lycéens et apprentis au cinéma*, qui s'adresse aux élèves des lycées d'enseignement général et professionnel, des lycées agricoles et des centres de formation des apprentis (CFA), ils deviennent de jeunes cinéphiles et de futurs spectateurs avertis capables de reconnaître un auteur et une écriture cinématographique.

## QUAND ET OU ?

Une expérience durant le temps scolaire, dans la salle de cinéma, lieu de rencontre, de partage et de démocratisation de la culture.

## LES FILMS / LA PROGRAMMATION

Les films proposés dans le cadre des dispositifs sont sélectionnés dans un catalogue de 200 œuvres représentatives des cinématographies du monde et de la diversité des genres cinématographiques. Ils sont présentés principalement en version originale sous-titrée. Des Commissions Nationales composées de professionnels des mondes de l'Éducation et du Cinéma choisissent les films selon leurs qualités cinématographiques (scénario, mise en scène, direction des acteurs, dimension artistique, rareté...) et leur intérêt pédagogique. Le catalogue de films est renouvelé et enrichi chaque année.

Par la suite, localement, des Comités de Pilotage également paritaires choisissent pour chacun des dispositifs les films proposés aux élèves au cours de l'année scolaire.

## LA DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Il ne s'agit pas d'une sortie ludique mais d'une démarche globale qui s'intègre dans le temps scolaire. Celle – ci s'organise en trois temps :

- Une introduction du film avec des documents pédagogiques
- Une projection en salle spécialement organisée à l'intention des élèves
- Un prolongement pédagogique en classe et/ou dans les salles, sous différentes formes

Des formations sont, par ailleurs, proposées aux enseignants.

## LES PARTENAIRES

Les dispositifs ont été initiés et sont soutenus par les ministères chargés de la Culture et de la Communication, de l'Éducation nationale et de l'Agriculture, le CNC, les collectivités territoriales (communes, départements et régions), les enseignants et les professionnels du cinéma.

## VOTRE SALLE DE CINEMA

L'engagement de votre salle dans ces dispositifs est essentiel, si vous souhaitez des informations complémentaires, contactez-nous.